Réunion des États parties à la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction

3 Août 2018

Français seulement

Réunion de 2018
Genève, 4-7 décembre 2018

Réunion d'experts sur le renforcement de l'application nationale
Genève, 13 août 2018
Point 4 de l'ordre du jour provisoire
Mesures relatives à l'article IV de la Convention

Séminaire sur la mise en œuvre de la Convention sur l'Interdiction des Armes Biologiques et à Toxines (Rabat, 10 et 11 Mai 2018)

Soumis par Le Maroc

I. Introduction

1. Dans le cadre de la mise en œuvre de la Convention sur l'interdiction des Armes Biologique et à Toxines (CIABT), le Royaume du Maroc représenté par l'Institut National d'Hygiène (INH) a organisé conjointement avec le Département d'État des États-Unis d'Amérique un séminaire pour établir un plan d'action de mise en œuvre des recommandations issues de l'Exercice Pilote de Revue par les Pairs sur la mise en œuvre de la CIABT, tenue au Maroc du 9 au 11 Mai 2017.

2. Le séminaire a eu lieu à Rabat les 10 et 11 mai 2018 et avait pour objectif de couronner l'exercice pilote de revue par les pairs sur la Convention sur l'Interdiction des Armes Biologiques et à Toxines.

3. En effet, l'objectif de sa tenue est la mise en œuvre des recommandations des experts internationaux portant sur les domaines prioritaires identifiés lors de l'exercice de revue par les pairs, à savoir:

- La législation en rapport avec la CIABT;
- La création d'un organe interministériel chargé de la mise en œuvre de la CIABT;
- L'élaboration d'une liste de pathogènes dangereux (Humain/Animal);
- Les campagnes de sensibilisation sur la CIABT.

Merci de recycler

II. Déroulement du séminaire

4. Le séminaire a duré 2 jours et s'est déroulé conformément au programme ci-joint: Annexe 1.

5. La séance inaugurale a été assurée par Dr Mohamed Rhajaoui Directeur de l'INH qui a présenté les objectifs du séminaire et Dr Andreea Paulopol, physicienne au « Bureau of Arms Control, Verification and Compliance » du Département d'État des États-Unis, qui a remercié les organisateurs et a assuré leur engagement pour mener à bien l'atelier.

III. Les Présentations orales:

6. Toutes les communications présentées ont été en rapport avec les recommandations issues de la revue par les pairs à savoir: la législation, la liste des pathogènes dangereux, les compagnes de sensibilisation sur la CIABT et l'autorité de coordination de la mise en œuvre de la convention.

7. La première session du séminaire a été assurée par Mme Rhizlaine Selka de l'Institut National d'Hygiène et Mr Sami Derkaoui de l'Office National pour la Sécurité Sanitaire et des produits Alimentaires (ONSSA) qui ont donné un aperçu de l'état d'avancement de la mise en œuvre de la CIABT au Maroc. Leurs présentations ont donné un aperçu sur les présentations de l'exercice de la revue par les pairs de 2017 au Maroc et un résumé des principales recommandations élaborées à l'issu de cet exercice.

8. Lors de la 2ème session 4 présentations ont été assurées respectivement par Dr. Sonia Drobysz, Directrice par intérim du programme pour la mise en œuvre nationale au Centre de recherche, de formation et d'information sur la vérification (VERTIC), Mme Natalie DeGraaf du Programme mondial, Division des systèmes de laboratoire du CDC d'Atlanta, Mme Sabrina Brizee de l'Institut National néerlandais pour la Santé Publique et l'Environnement (RIVM) et Mr Scott Davis, Directeur adjoint du « Biological Policy Staff », Bureau de la Sécurité Internationale et de la Non-prolifération du Département d'État des États-Unis.

9. Dr. Sonia Drobysz de VERTIC a présenté 2 communications: la première était sur les dispositions pertinentes de la Convention, notamment les articles III et IV et les déclarations des Conférences d'examen, les mesures spécifiques que les États parties doivent adopter pour mettre en œuvre la Convention. Dr Sonia Drobysz a par la suite présenté les résultats de l'étude réalisée par VERTIC en 2013 sur la législation marocaine. Dr Drobysz a conclu sa première présentation en informant les participants sur le rôle et les missions de VERTIC dans la mise en œuvre de la CIABT.

10. La 2ème communication du Dr. Sonia Drobysz a porté sur le rôle et les fonctions d'une autorité nationale chargée de la mise en œuvre de la CIABT et sur l'importance de désigner un Point de Contact National chargé de coordonner la mise en œuvre de la Convention au niveau national.

11. Mme Natalie DeGraaf a aussi présenté 2 communications la première était sur l'importance d'élaborer une liste nationale de pathogènes et de toxines à haut risque, ainsi que les principales composantes d'un système national de biosécurité et de biosécurité avec certains exemples nationaux choisis.

12. La 2ème présentation de Mme Natalie DeGraaf a porté sur différents types de listes de pathogènes et de toxines à haut risque, en vue de faciliter les discussions au sein du groupe de travail.

13. Mme Sabrina Brizee a présenté l'inventaire national néerlandais des pathogènes dangereux et les outils développés par RIVM permettant d'établir un tel inventaire. Elle a notamment présenté la base de données électronique centralisée, dotée d'un logiciel dédié, qui fournit une vue d'ensemble complète de tous les laboratoires manipulant des agents pathogènes dangereux au niveau national. Elle a terminé sa présentation par les 4 étapes du processus d'établissement de cet inventaire.

14. La présentation de Mr. Scott Davis a porté sur les efforts et les mesures que les États-Unis d'Amérique ont mobilisé pour sensibiliser le public aux divers aspects de la mise en œuvre de la Convention - contrôles des exportations, gestion des risques biologiques et surveillance de la science.

IV. Les travaux de groupes

15. Suite à ces différentes présentations, les participants se sont répartis en 4 groupes de travail pour discuter 4 thématiques proposées à savoir: l'analyse de la législation existante, la création d'un organe interministériel chargé du pilotage de la mise en œuvre de la CIABT, l'établissement d'une liste de pathogènes et toxines dangereux pour le Maroc et le rôle des campagnes de sensibilisation sur la CIABT. Les travaux de ces groupes se sont déroulés sous forme de discussion autour de tables rondes.

1ére Table ronde: La législation existante en rapport avec la CIABT: Animée par Mme Sonia de VERTIC. Rapporteur Mr Hicham Oumzil de l'INH

16. Le groupe s'est accordé sur l'existence de lacunes et la nécessité de renforcer la législation marocaine en rapport avec la mise en œuvre de la convention.

17. Le VERTIC a rappelé qu'il avait réalisé une étude de la législation du Maroc pour la mise en œuvre de la CIABT en 2013. Les discussions des groupes de travail sur la législation puis sur le comité interministériel ont mis en lumière la nécessité de compléter et mettre à jour cette étude.

18. Il faudra donc intégrer à l'étude les projets de lois pertinents en cours pour l'application de la CIABT, en l'occurrence:

- Le projet de loi sur les agents pathogènes et toxines, sous la direction du ministère de la santé qui est la Direction de la Réglementation et du Contentieux;
- Le projet de loi sur le double usage, sous la Direction du Ministère du Commerce;
- Le projet de loi sur le transport des substances infectieuses, sous la Direction du Ministère des Transports.

Discussion sur l'avant-projet de loi sur les agents pathogènes et toxines:

19. Le représentant de la Direction de la règlementation et du contentieux du Ministère de la Santé a briefé les participants sur l'avant-projet de loi relatif aux agents pathogènes et toxines, préparé par sa direction. L'avant-projet porte sur le contrôle des agents pathogènes et toxines et comporte notamment:

- Un objet de la loi,
- Des définitions,

- Une classification des agents pathogènes,
- Un système d'autorisation,
- Des obligations des employés/ employeurs,
- Des sanctions.

20. Le groupe a discuté la nécessité d'adapter l'avant-projet de loi en fonction de la liste des agents pathogènes.

21. Les participants ont discuté des avantages et inconvénients des différentes approches pour la mise en œuvre de la Convention: La loi couvrant tous les aspects, la loi portant sur certains aspects, etc.

22. Il a été soulevé que les détails de certains aspects (confinement, etc.) figureraient dans le règlement plutôt que dans la loi.

23. Le groupe a noté l'intérêt de s'appuyer sur ce qui existe dans d'autres pays comme la France, la Belgique, les Pays du Maghreb, etc...

24. Le groupe a discuté aussi de la méthode appropriée pour examiner l'avant-projet, et notamment du rôle d'un comité interministériel sur la CIABT dont l'une des fonctions serait de donner son avis sur les projets de législation.

25. Il faudra inclure les experts dans le comité technique de rédaction, et assurer une coordination entre le risque sanitaire et la réglementation sur ce sujet.

2éme Table ronde: Création d'un organe interministériel de pilotage de la mise en œuvre de la CIABT: Animée par Mme Sonia de VERTIC. Rapporteur Mr Youssef Rahmoune du Ministère des Affaires Étrangères et de la Coopération Internationale

26. À l'issue des discussions menées à ce sujet, le groupe de travail a convenu ce qui suit:

- A la lumière de ce qui se fait au niveau de la mise en œuvre de la Convention sur l'Interdiction des Armes Chimiques et conformément à la loi nationale sur les armes chimiques (Loi n°36-09), un département technique pourrait être responsable de la coordination d'une commission nationale, composée des différents départements nationaux concernés par la question. En effet, compte tenu du caractère multidisciplinaire et global de la question de la biosécurité et bio-sûreté et de l'implication des différents acteurs gouvernementaux dans la mise en œuvre de la CIABT, il est nécessaire d'identifier un département national expert en la matière pour assurer la coordination et le suivi des activités au niveau national pour consolider les efforts et les contributions de tous les départements nationaux dans la mise en œuvre de la CIABT. Ce rôle pourrait être assuré par le Ministère de la Santé, représenté par l'Institut National d'Hygiène, en tant qu'institution technique, qui a toujours été impliquée dans les activités en relation avec la CIABT, notamment, la contribution à l'élaboration du rapport national sur les mesures de confiance «CBMs», la participation aux réunions annuelles des États Parties à la CIABT, la mise en œuvre des projets de coopération bilatérale dans le cadre de la CIABT.
- Le Point Contact National de la CIABT, assurera principalement les tâches suivantes:
  - La coordination nationale pour la mise en œuvre de la CIABT;

- Faciliter l'échange d'information et consolider les efforts d'universalisation de la convention;
- Préparer les rapports nationaux sur les mesures de confiance en coordination avec les autres départements compétents concernés;
- Coordonner l'étude de Gap-analysis de la législation marocaine pour définir les besoins nationaux en matière législatif en lien avec la CIABT;
- Consolider le travail national portant sur la mise en œuvre des textes législatifs en matière de biosécurité et bio-sûreté pour se conformer à la CIABT.

3ème Table ronde: Établissement d'une liste de pathogènes et toxines dangereux pour le Maroc: Animée par Mme Nathalie du CDC. Rapporteur Mme Asmae Tantane de l'INH

27. Après discussion et validation des critères d'inclusion apportés par l'experte du CDC, le groupe a dressé une première la liste des pathogènes en s'appuyant sur la comparaison des listes proposées par d'autres pays et organisations. (*Annexe 3: projet de liste proposée par le groupe*).

4ème Table ronde: Rôle des compagnes de sensibilisation: Animé par Mr Scott. Rapporteur Mme Andrea du Département d'État américain.

28. Les experts ont reconnu que la campagne de sensibilisation à la CIABT est cruciale et que les ONG marocaines travaillaient de manière à sensibiliser la communauté scientifique sur le double usage et le risque sur la santé publique.

29. Les discussions ont porté sur la réalisation de campagnes de sensibilisation pertinentes pour le personnel qui manipule ou transporte les agents pathogènes.

30. De plus, si un organisme interministériel pouvait être établi, il pourrait être mieux à même d'assurer la coordination, d'identifier les activités / projets de collaboration à long terme pour sensibiliser et apporter plus de visibilité à la question.

V. Décisions et recommandations

31. Après restitution des travaux des groupes, les décisions et les recommandations suivantes ont été prises:

- Nommer l'Institut National d'Hygiène en tant que point focal de coordination de la mise en œuvre de la CIABT;
- Élaborer un plan d'actions national sur la mise en place de la CIABT;
- Compléter le Gap analysis en impliquant les parties concernées;
- Examiner et compléter les avants projets de loi, notamment l'avant-projet de loi sur les agents pathogènes;
- Finaliser la liste nationale des pathogènes;
- Organiser une conférence avec des experts internationaux en présence des principaux décideurs politiques afin d'attirer davantage l'attention sur le sujet;

- Maintenir la collaboration internationale pour l'appui à la mise en œuvre de la CIABT;
- Participer activement dans les réunions internationales en rapport avec la convention.

Annexe 1

BWC implementation in Morocco
Workshop Agenda

[English only]

	May 10, 2018
8:45-9:00	Welcome Remarks and Workshop Objectives Dr. Mohamed Rhajaoui: Director of the INH, Morocco Ms. Andreea Paulopol, U.S. Department of State
9:00-10:30	State of play of the BWC in Morocco (Morocco), led by INH
	RNBC Action Plan (Morocco)
	Status implementation of the recommendations of the 2017 Peer-review exercise (Morocco), led by INH
	Legislation gap analysis
	Draft Legislation
	National pathogens list
	BWC Awareness raising campaign
	Inter-ministerial body
10:30-10:45	Coffee break
10:45-12:30	VERTIC and CDC presentations
	Implementing measures for the BWC and approaches to national implementation
	VERTIC's survey of Morocco's implementing legislation for the BWC
	VERTIC legislative drafting assistance and tools
	CDC pathogen list drafting and implementation
12:30-13:30	Lunch
13:30-17:00	RIVM and U.S. Department of State Presentations
	Working Groups Discussion on next steps to strengthen BWC implementation (start as one WG, and then split to 2)
	Legislation Gap analysis and Draft Legislation, led by VERTIC, CDC, RIVM and Moroccan Civil Protection
	BWC Awareness raising campaign, led by Mr. Scott Davis, U.S. Department of State and AMABIOS & MOBSA

	May 11, 2018

9:00-12:00	Working Groups Discussion (2 working groups) National pathogens list, led by CDC and INH Inter-ministerial body, led by VERTIC and MAECI Morocco
12:00-13:00	Lunch
13:00-15:00	Report from WGs
15:00-17:00	Discussion on next steps and action plan

Annexe 2

Liste des participants

1. De nombreuses institutions Marocaines et internationales ont participé à ce séminaire:

2. Les participants du coté Marocain sont les représentants des institutions gouvernementales et non-gouvernementales suivantes:

- Le Ministère de la Santé représenté par: l'Institut National d'Hygiène, la Direction des Hôpitaux, la Direction de la Pharmacie et du Contrôle des Médicaments, la Direction de l'Épidémiologie et du Contrôle des Maladies, la Direction de la réglementation et du contentieux;
- Le Ministère des Affaires Étrangères et de la Coopération Internationale;
- Le Ministère de l'Intérieur représenté par: La Direction Générale de la Sécurité Nationale et la Direction Générale de la Protection Civile;
- Le Ministère du Commerce Extérieur;
- Le Ministère des Finances représenté par La Direction des Douanes;
- L'Administration de la Défense Nationale (Forces Armées Royales);
- La Gendarmerie Royale;
- Le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, représenté par la Direction de la Recherche Scientifique et par le Centre National de la Recherche Scientifique et Technique (CNRST);
- Le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime, représenté par l'Office National pour la Sécurité des produits Alimentaires et la Société de production de vaccins vétérinaires (BIOPHARMA);
- Les Associations Marocaines de Biosécurité: MOBSA et AMBS.

3. Les experts internationaux sont les représentants des départements suivants:

- Le Département d'État des États-Unis;
- Le Centre de contrôle et de prévention des maladies: CDC des États-Unis;
- L’Institut National de la Santé Publique et de l'Environnement des Pays-Bas;
- Le Centre de recherche, de formation et d'information en matière de vérification (VERTIC);
- L'Unité d’Appui à la mise en œuvre de la CIABT de Genève.

Annexe 3

Liste des pathogènes et des toxines à fort impact pour le Maroc

Draft

Pathogènes affectant l'Homme

Bactéries

- Botulinum neurotoxin producing species of Clostridium
- Coxiella burnettii
- Francisella tularensis
- Rickettsia prowazekii
- Yersinia pestis
- Rickettsia rickettsi
- Mycobacterium tuberculosis ultra resistant

Virus

- Crimean-Congo haemorrhagic fever virus
- Eastern Equine Encephalitis virus
- Ebola viruses
- Lassa fever virus
- Lugo virus
- Marburg virus
- Monkeypox virus
- SARS associated cornovirus
- Tick-borne encephalitis – Far Eastern subtype
- Tick-borne encephalitis – Siberian subtype
- Kyasanur Forest disease virus
- Omsk haemorrhagic fever virus
- Variola major virus (Smallpox)
- Variola minor virus (Alastrim
- Entavirus
- MERS Corona Virus
- Poliovirus

Pathogénes affectant l'Homme et l'Animal

Bactéries

- Bacillus anthracis
- Bacillus anthracis (Pasteur strain)
- Brucella abortus
- Brucella melitensis
- Brucella suis
- Burkholderia mallei
- Burkholderia pseudomallei

Virus

- Hendra virus
- Nipah virus
- Rift Valley fever virus
- Venezuelan Equine Encephalitis virus

Pathogènes affectant l'Animal

Bactéries

- Contagious bovine pleuropneumonia
- Contagious caprine pleuropneumonia

Virus

- African swine fever virus
- Highly pathogenic avian influenza virus
- Classical swine fever virus
- Foot and mount disease virus
- Lumpy skin disease virus
- Exotic Newcastle disease virus
- Peste des petitis ruminants virus
- Rift Valley fever virus
- Rinderpest virus
- African horse sickness

Toxines Biologiques

- Abrin
- Botulinum neurotoxin
- Cholera toxin
- Clostridium perfringens alpha, beta 1, beta 2, epsilon and iota toxins
- Ricin
- Saxitoxin
- Staphylococcus aureus enterotoxins, hemolysin alpha toxin, and toxic shock syndrome toxins (formerly known as Staphylococcus enterotoxin F)
- T-2 Toxin
- Tetrodotoxin
- Aflatoxin
- Ochratoxin A, B

Elements Génétiques

- Recombinant et/ou les Acides Nucleiques Synthetiques
- Recombinant et/ou les Organismes Synthetiques